

**AWBB**  
**Province de Namur**  
**Groupe des Parlementaires**

**PV N° 4 - 2021-2022 - Réunion du 15 novembre 2021**

Présents : Mme Nicolas C., MM. Trausch G. (président), Aigret Ph., Servais Ch., Henry P., Delvigne B. et Herquin P. (secrétaire).

Invité : MM. Delchef JP., Nivarlet J. et Lauwerys J.

Invitée excusée : Mme. Porphyre C.

Le président souhaite la bienvenue à cette nouvelle réunion en présentielle et salue la présence des président et vice-président de l'AWBB. Il invite ensuite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

**I - Approbation du PV N° 3 du 13 octobre 2021**

Le PV N°3 est approuvé à l'unanimité des membres.

**Trausch G.** évoque le courriel adressé par le président de l'AWBB, à l'ensemble du Groupe, à propos du contenu du dit PV.

Compte tenu de l'absence d'un membre du CDA lors de cette séance, Delchef J. souhaite apporter, ci-après, les réponses aux questions posées, dans ce PV, par les différents membres du Groupe des parlementaires namurois.

- **Le Groupe - Absence d'un membre du CDA** – assure qu'à l'avenir une présence d'un membre namurois du CDA et de son président (selon ses disponibilités) sera/seront prévue(s) lors de chacune de nos réunions
- **Trausch G. : - PV N° 4 du CDA – Réunions des 27 et 28 août 2021 - point 3.1.2 – Information d'Ethias sur la réduction des primes 2021 – 2022** – Actuellement la BVL n'est pas satisfaite de la proposition d'Ethias.. En ce qui concerne la BVL. Bien qu'il s'avère que la position d'Ethias est identique des 2 côtés de la frontière linguistique, nous sommes en attente d'une proposition définitive de la part d'Ethias.
- **Henry P. : - PV N° 4 du CDA – Réunions des 27 et 28 août 2021 - point 16.3.3 – Actions pour les arbitres régionaux** – chacun apprécie ou pas le geste posé. Néanmoins il semble que plus d'un (en ce compris un parlementaire) ont apprécié ce geste. Il précise cependant que l'intervenant a oublié de mentionner que chaque arbitre a aussi reçu un polo dont le Département Arbitrage a choisi la couleur en toute indépendance. Le CDA souhaite que les parlementaires interrogent les arbitres namurois régionaux et nationaux afin de connaître leur avis sur la question.
- **Servais Ch. : - PV N° 5 du CDA – Réunion du 14 septembre - Point 3.1.2 – Information d'Ethias sur la réduction des primes 2021 – 2022** – une information officielle sera adressée, avec copie aux parlementaires, dans une prochaine LS ; le CDA a chargé la comptabilité de rédiger une note explicative à ce sujet.
- **Trausch G. – PV N° 6 du CDA – Réunion du 28 septembre – Point 4.2 – Feuille électronique – Décision BBW** - le CDA introduira des propositions de modification au ROI à présenter à l'ordre du jour de la prochaine AG/AWBB du 20 novembre 2021.
- **Servais Ch.- PV N° 6 du CDA – Réunion du 28 septembre - Point 11 – Résultat de l'auto-évaluation des membres du CDA** – le résultat de l'auto-évaluation reste une affaire interne au CDA. Que la démarche soit peu explicite pour un tiers peut se concevoir. Quelle soit considérée comme interpellant est sidérant. Dans le cadre d'une bonne gouvernance, il s'indique que les organes d'une fédération, d'une ASBL, fassent le point sur son mode de fonctionnement à termes réguliers. Cette démarche doit permettre à ses membres de se positionner et d'exprimer leur ressenti sur leur rôle, la manière de l'exercer, d'envisager des améliorations (ce qui a été fait). A l'avenir, le CDA continuera à évaluer son action en interne mais n'en fera plus mention dans un PV de réunion.
- **Trausch G. et Aigret Ph. – Point 2.5 – Effectifs des arbitres provinciaux** – ce n'est pas le Département Championnat qui a transmis ces données mais bien le Comité Provincial.
- **Aigret Ph. – PV N° 1 - Commission Financière – Réunion du 27 septembre 2021 – mécanisme de justification des dépenses et codes « d'alerte » (si proche d'un dépassement)** – toutes les dépenses sont justifiées et un mécanisme « d'alerte » existe déjà comme cela été précisé lors de la réunion du CDA des 27 et 28 août 2021; voir l'annexe 4 – règles relatives à la responsabilité financière du CDA (point 1.2, 1.3 et 1.4)
- **Point - Divers**
  - **Delvigne B. regrette que la formation prévue pour les coaches ne soit pas suffisamment adaptée au monde du travail** - comme présenté lors de l'AG/AWBB du 19 décembre 2020, la DT planche toujours sur l'organisation de formations hybrides qui devraient, à court terme, limiter le nombre de sessions en présentiel et serait dès lors plus en phase avec le monde du travail
  - **Aigret Ph. souhaite une harmonisation des indemnités d'arbitrage pour les messieurs et les dames. De plus, ne pourrait-on pas aussi revaloriser le montant de l'indemnité prévue pour le visionnement**

**des arbitres ?** – ces 2 points ont été transmis par le CDA à la Commission d'Arbitrage pour avis sur la base duquel une proposition pourra être mise à l'ordre du jour de l'AG/AWBB du 26 mars 2022.

Le Président remercie Delchef JP. pour ces réponses complètes et précises aux questions soulevées lors de notre dernière réunion. Il rappelle que, représentant les clubs au sein de l'AG/AWBB, les parlementaires se veulent et doivent être attentifs au suivi des informations qui paraissent dans les différents PVs des organes de l'AWBB et BB ; il fait remarquer, qu'au-delà de ces questions, le dernier PV a évoqué largement les travaux de la CL et de la CF.

## II – Correspondance

- Directive : texte définitif applicable pour le WE des 15, 16 et 17 octobre 2021 - OJ et documents AG/AWBB du 20 novembre 2021 et demande de la liste des participants à l'AG/AWW de délégation namuroise
- AWBB – Journée cadres AWBB du 11 novembre 2021 - programme
- Delchef JP – CST Story - LS N° 72 – Courrier aux membres parlementaires namurois
- Delvigne B. budget 2022 – analyse des coûts par Départements – réponse aux questions

## III – Préparation de AG/AWBB du 20 novembre 2021

a) Représentation : le Groupe sera représenté par MM. Trausch G., Aigret Ph, Henry P. et Delvigne B. (avec procuration de Mme Nicolas C.).

b) Analyse de l'ordre du jour

- Le Groupe examine les différents points mis à l'ordre de jour par le CDA. **Delvigne B.** (représentant à la CF) - budget 2022 – explique que malgré un timing serré et après quelques adaptations d'imputations le tableau financier tel qui sera présenté est correct. La note explicative telle que prévue par le PA23 reste encore à faire. **Trausch G.** signale que ladite note doit être établie selon un canevas établi par la CF où le budget doit aussi refléter la politique sportive ambitieuse de notre fédération. **Delchef JP.** précise que la publication du TTA, applicable pour la saison 2021-2022 (document 4) ne doit pas être soumise au vote. Les autres points de l'ordre du jour comme les propositions de modifications au R.O.I. (**PC26, PC48, PC66 et PJ33**) font l'objet d'une discussion. Le Groupe estime que la cohabitation de la feuille manuscrite et électronique étant toujours d'actualité, les modifications présentées sont prématurées. Cette problématique fera l'objet d'une interpellation en séance

## IV - Analyse des différents PV's/ AWBB et Basketball Belgium

**Servais Ch. et Trausch G. PV N°1 du 11 octobre 2021 - Département 3X3** – le projet pour la prochaine saison est très intéressant et répond dans tous les cas à une demande. Le programme proposé est certes ambitieux mais quid de son financement ? Une cohabitation 5c5 et 3X3 est-elle gérable par une seule fédération ? Dans l'affirmative, les statuts ne doivent-ils, au plus vite, être adaptés (PC1 ...) ?

**Delchef JP** explique que le financement d'un tel projet est bien entendu à l'étude. Un inventaire complet de nombreux textes à modifier est également en chantier. La fédération va sans doute changer de visage ; de nouvelles structures devraient voir le jour. L'ADEPS ne reconnaît qu'une seule fédération/sport mais cette dernière peut avoir plusieurs structures. A nous de nous adapter. Le fait de pouvoir « doper » le nombre d'affiliés au sein de notre fédération est aussi un atout non négligeable.

## V – Commentaires suite au courriel adressé par le CDA aux membres du Groupement des parlementaires namurois (notre réunion du 13 octobre 2021)

-**Henry P. et Aigret Ph.** sont déçus des propos relatés dans ce courriel qui fait fi des nombreuses actions menées dans le cadre des missions et implications de l'ensemble des membres du Groupe ( CDA Basketball Belgium, CL, CF, Département Arbitrage, Département Coupe, Département Mini-basket, réforme des championnats régionaux jeunes, relation CP/CDA, Projet AWBB 2.0 Promotion Basket en FWB ... ). Si les propos de certaines de nos remarques peuvent choquer le CDA, le but de la démarche est de faire évoluer les choses dans l'intérêt collectif.

-**Trausch G.** précise que le rôle des parlementaires est d'être à l'écoute des clubs et d'être au plus proche des actions menées par les différentes instances. Au travers de nos PVs, les clubs peuvent se rendre compte des différents points qui nous interpellent (pas seulement les PVs du CDA mais également ceux des autres organes agissant au sein de l'AWBB et BB). Le Groupe souhaite toujours rester constructif et positif dans ces questionnements. Aucune personne en particulier ne doit se sentir visée. Il serait favorable à revoir le PA47 (rôle des parlementaires) et le remettre peut-être, au goût du jour ! Il remercie les membres présents du CDA et particulièrement le président, d'avoir accompagné notre réunion.

## VI – Divers

- **Le Groupe** félicite chaleureusement le **Royal Gallia BC BEEZ (0266)** à l'occasion de leurs 75 ans d'existence !!!
- **Delchef JP** se dit satisfait d'être venu à notre rencontre. Il rappelle l'importance de pouvoir échanger les points de vue. Aucune question ne peut rester sans réponse. L'important est de bien communiquer. Le but poursuivi par chacun des membres impliqués dans nos différents organes est de favoriser l'intérêt général au profit des clubs qui sont les acteurs principaux.

La prochaine réunion est programmée le **mercredi 8 décembre 2021**.

**HERQUIN Pascal, secrétaire**

**TRAUSCH Gérard, président**